

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Jeudi 29 juin 2023

# LA CONVERSION DES BUS AUX ENERGIES PROPRES SE POURSUIT A VERSAILLES

C'est une étape majeure vers des transports propres et écologiques de Versailles et des environs qui vient d'être franchie. Île-de-France Mobilités, le château de Versailles, et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, ont décidé de transférer d'ici 2028 le Centre Opérationnel Bus (COB) des Mortemets vers un terrain dit de la "virgule" de Saint-Cyr.

Le nouveau COB totalement électrique accueillera environ 140 véhicules de la délégation de service public gérée par Transdev sous la supervision d'Île-de-France Mobilités. Ces bus desservent près de 220 000 habitants de onze communes, soit environ 78 000 voyageurs et 2 700 courses par jour.

Ce déménagement est le préalable indispensable à la poursuite par le château de Versailles de la requalification paysagère du terrain des Mortemets, qui borde la pièce d'eau des Suisses.

Avant ce transfert, dans un premier temps, 42 véhicules vont bénéficier de l'électrification partielle et temporaire du COB actuel des Mortemets. D'ici 2025, les deux lignes principales du réseau seront ainsi équipées de bus électriques conformément aux ambitions de la ville de Versailles et d'Île-de-France Mobilités.

## Qu'est-ce qu'un COB ?

**Le Centre Opérationnel Bus est essentiel aux transports du quotidien :**

Il permet l'alimentation et le nettoyage des bus, leur remisage et leur maintenance mais également l'accueil et l'administration des personnels, l'organisation du service.

Les COB peuvent accueillir de 20 à 300 bus.

## Qui construit les COB ?

Île-de-France Mobilités construit de nouveaux Centres Opérationnels Bus (COB) afin de pouvoir assurer la transition écologique de sa flotte de bus (objectif 100% de bus propres en Île-de-France en 2029) et de permettre la réalisation de l'offre bus renforcée mise en place par Île-de-France Mobilités.

Ces sites ont vocation à assurer le remisage du matériel roulant, le nettoyage et la maintenance des bus.

Avec la mise en concurrence des lignes de bus, la plupart des nouveaux centres opérationnels sont construits par les opérateurs délégataires, sous la supervision d'**Île-de-France Mobilités**.

## À propos de Versailles Grand Parc

Versailles Grand Parc agit pour adapter l'offre de transport aux besoins des usagers. Autorité Organisatrice de Proximité des transports, la communauté d'agglomération travaille au quotidien avec les partenaires, les compagnies de bus (Transdev, Kéolis, Savac, Hourtole, ...), et la SNCF sous la houlette de Île-de-France

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Mobilités (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France), pour développer les grands projets de transports comme la ligne 18 du Grand Paris Express. Elle accompagne les projets de transports collectifs ferrés, améliore la qualité des parcs de stationnement et réalise des aménagements cyclables.

### A propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice de la mobilité (AOM), imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidé par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composée de la Région Île-de-France et des huit autres départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des mobilités d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus, Véligo Location).

### A propos du château de Versailles

L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles gère les trois demeures historiques que sont le Château, le Grand Trianon et le Petit Trianon au sein du domaine de Versailles. Classé Monument historique, le domaine s'étend sur une surface de plus de 800 hectares. Il comporte un grand jardin baroque dessiné par André Le Nôtre, les jardins de Trianon et le Hameau de Marie-Antoinette ainsi qu'un parc boisé situé de part et d'autre du Grand Canal, et enfin, depuis 2009, le domaine de Marly. L'Établissement public assure pour le compte de l'État l'aménagement des jardins et la restauration des bâtiments comme de ses parcelles paysagères. Il s'est ainsi engagé dans un projet de requalification paysagère de son parc des Mortemets situé en lisière de la pièce d'Eau des Suisses.

---

#### Contact presse Île-de-France Mobilités :

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

#### Contact presse Château de Versailles :

Hélène Dalifard : [presse@chateauversailles.fr](mailto:presse@chateauversailles.fr) - 01 30 83 75 21

#### Contact presse Versailles Grand Parc :

Carole Beauchet : [carole.beauchet@agglouvgp.fr](mailto:carole.beauchet@agglouvgp.fr) – 01 39 66 30 05

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

-